

09 Questions jointes de

- M. Ben Weyts à la ministre de l'Intérieur sur "le contrôle budgétaire" (n°20812)
- Mme Jacqueline Galant à la ministre de l'Intérieur sur "le contrôle budgétaire du printemps et les moyens alloués à la sécurité" (n°20840)
- Mme Catherine Fonck à la ministre de l'Intérieur sur "la mise en place de la réforme des services de secours" (n°20849)
- Mme Zoé Genot à la ministre de l'Intérieur sur "la réforme des services d'urgence et la clé de répartition du budget fédéral" (n°20850)
- M. André Frédéric à la ministre de l'Intérieur sur "les fonds budgétaires dégagés en faveur de la police et des pompiers dans le cadre de l'ajustement budgétaire" (n°20871)
- M. Roland Defreyne à la ministre de l'Intérieur sur "le contrôle budgétaire" (n°20878)
- M. Philippe Blanchart à la ministre de l'Intérieur sur "la consultation de la Fédération des sapeurs-pompiers quant à la répartition du budget octroyé en faveur des services d'incendie dégagé lors de l'ajustement budgétaire" (n°20892)

09.01 **Jacqueline Galant** (MR): Madame la ministre, il ressort du contrôle budgétaire que des efforts ont été consentis pour la sécurité. Je ne peux que m'en réjouir. Il semble que 60 millions d'euros complémentaires seront prévus à l'exercice 2010 pour la sécurité, dont 32 millions d'euros pour les pompiers, le solde devant être ventilé entre police et justice.

Je suis évidemment satisfaite de voir que, même en période d'austérité, le gouvernement est capable d'adopter un budget précieux qui se concentre sur des objectifs prioritaires et qui soit de nature à rendre confiance aux citoyens en matière de sécurité. Je crois que ce n'est pas un hasard si le premier dossier que nos ministres ont bouclé dimanche soir est celui de la sécurité civile. J'espère maintenant que les mesures qui pourront être prises grâce à cette rallonge pourront soulager les services de secours et la police qui n'ont pas été ménagés ces derniers mois.

Madame la ministre, je voudrais donc vous interroger sur le détail des postes auxquels les nouveaux moyens seront affectés. Plus de 32 millions d'euros iront donc aux services de secours pour leur encadrement, l'acquisition de matériel de protection individuelle, l'infrastructure, les écoles du feu et les besoins des différentes zones de secours.

Pouvez-vous me dire quelles avancées concrètes cette rallonge budgétaire va réellement permettre au niveau de la réforme de la sécurité civile? Le planning de la réforme s'en trouve-t-il modifié? Quel sera l'impact de l'imputation de ces nouveaux moyens sur la mise en place des pré-zones opérationnelles? Quelles sont les priorités de votre département?

Le gouvernement a également réservé une somme d'environ 20 millions d'euros pour la police. À quoi vont concrètement servir ces moyens? Serviront-ils au recrutement de policiers, à compléter les équipements, à améliorer la formation de nos policiers? Madame la ministre, pouvez-vous nous donner plus de précisions sur ces avancées?

09.02 **Zoé Genot** (Ecolo-Groen!): Madame la ministre, le gouvernement a clos son conclave budgétaire ce 21 mars. Parmi les 60 millions d'euros qui seront affectés à la sécurité, plus de la moitié de cette enveloppe – plus précisément 32,6 millions d'euros – servira à financer les services d'urgence assumés par les pompiers. Les communes en recevront 23,8 millions tandis que 6 millions seront attribués aux écoles du feu et que 2,8 millions seront alloués à la logistique et au recrutement.

Nous nous réjouissons de cette mesure, mais sommes assez inquiets au sujet de la situation de la Région bruxelloise. Vous avez reçu un courrier du ministre-président Charles Picqué et du secrétaire d'État Christos Doulkeridis qui attireraient votre attention sur ce point et qui souhaitent vous rencontrer. Or vous n'y avez pas répondu. J'espère que vous allez pouvoir dissiper rapidement le malentendu. Car, actuellement, rien n'est prévu pour Bruxelles, qui est la plus grande zone d'urgence et qui intervient souvent en Flandre et en Wallonie pour soutenir leurs efforts. Heureusement, il existe certaines possibilités.

La loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile n'ayant pas prévu d'inclure la Région bruxelloise dans le découpage du territoire national en zones de secours, le financement lié à la réforme organisée par la loi pour l'ensemble des zones de secours du pays, pourrait ne pas être automatiquement étendu au service d'incendie bruxellois (SIAMU), qui serait dès lors le seul service d'incendie du pays à ne pas

en bénéficié. Je ne pense pas que cela soit le fruit de votre volonté.

Selon quelle clé de répartition ces 32 millions seront-ils alloués afin que les services de secours de toutes les Régions soient financés équitablement en fonction de la charge de travail qu'elles supportent?

09.03 **André Frédéric** (PS): Madame la ministre, nous avons eu l'occasion par la voix du président du PS de préciser notre appréciation de cet ajustement budgétaire, un travail sérieux qui comporte un certain nombre de réponses pour des domaines extrêmement importants, entre autres les secteurs pour lesquels vous êtes compétente. Et ce n'est pas faute de vous avoir souvent questionnée, poursuivie voire harcelée ces derniers mois! Nous nous réjouissons bien évidemment, mais nous souhaiterions en connaître les détails. Si vous me permettez la comparaison, c'est un peu comme quand on annonce l'arrivée de Saint Nicolas et que l'on souhaite connaître les jouets que l'on va recevoir!

Des chiffres ont été avancés. On parle de 32,6 millions d'euros pour les pompiers, qui seraient surtout affectés à la mise en place de la réforme votée en 2007. On parle aussi d'une somme d'environ 20 millions d'euros pour la police, principalement pour la police fédérale et les zones de police bruxelloises. Confirmez-vous ces chiffres?

Concernant les pompiers, comment ces montants seront-ils répartis, entre ceux consacrés à la mise en place de la réforme et ceux destinés aux autres postes? Pour la réforme uniquement, quels sont les montants qui seront dégagés et comment seront-ils repartis entre les pré-zones? Pour les autres postes, quels sont ceux qui ont été retenus par le gouvernement? S'agit-il d'équipements, de formation, de recrutement? Et quels sont les montants qui seront alloués par poste?

Au sujet de la police, je vous poserai la même question, madame la ministre. Comment comptez-vous répartir cette somme? Et à hauteur de quel montant par poste? On sait que la police fédérale et les zones locales de Bruxelles sont concernées au premier chef, mais qu'en est-il de la police locale des autres zones du pays?

09.04 **Roland Defreyne** (Open Vld): Mevrouw de minister, ik meen dat de regering de juiste klemtonen heeft gelegd door de ruimte die bij de begrotingscontrole gevonden is, te besteden aan veiligheid en de activering van werklozen. Op het vlak van veiligheid wordt uw budget opgetrokken met 55 miljoen voor brandweer en politie, waarvan 20 miljoen bestemd is voor de politie. Naast de veiligheidsvesten die worden afgeleverd aan de mensen die de school zullen verlaten, worden er ook 475 extra operationele manschappen aangeworven. 175 hiervan zouden bedoeld zijn voor het opvangen van het personeelstekort bij de lokale korpsen.

Mevrouw de minister, kunt u vandaag reeds zeggen binnen welke termijn de 475 extra manschappen operationeel zouden kunnen zijn?

Wordt er een verdeelsleutel gehanteerd bij de verdeling van de 175 manschappen over de verschillende lokale korpsen?

Le **président**: M. Blanchart m'a demandé de transformer sa question n°20892 en question écrite.

09.05 Minister **Annemie Turtelboom**: Ten eerste, ik ben zeer tevreden met het resultaat van de begrotingscontrole gelet op het feit dat de prioriteiten die ik gesteld had, ook gevolgd worden en dat de budgetten die ik had gevraagd voor de brandweer ten belope van 32 miljoen bij de controle toegekend zijn. Ook de 13 miljoen die ik gevraagd had voor de federale politie, zijn toegekend. Het betekent een ernstig onderbouwd engagement, geen steekvlampolitiek, voor een verbetering van de beveiliging op korte termijn en op lange termijn.

Ik wil ingaan op de twee grote hoofdstukken, brandweer en politie. Ik begin met de brandweer.

Het geld dat wij nu bij de begrotingscontrole krijgen, namelijk 32 miljoen, kan dit jaar, dus 2010, gebruikt worden. Op dik een half jaar tijd kunnen wij enorme stappen vooruit doen met de grote hervorming. Daarmee zullen we niet aan het eindpunt zijn gekomen, maar wel een hele grote, belangrijke, stap vooruit hebben gezet, voor de eerste keer nadat er 10 jaar lang over een

brandweershervorming is gesproken.

In 2007 is in het Parlement een kaderwet goedgekeurd, maar dat was alles. Door de invulling van het budget kunnen wij die kaderwet verder invullen. De brandweer zal dus performanter worden, meer mee zijn met zijn tijd, en efficiënter worden. Wij gaan van 251 kazernes naar 32 zones. Wij gaan naar een snellere hulpverlening. De bedoeling is te komen tot een gemiddelde interventietijd van 12 minuten. Wij gaan naar schaalvergroting, wat efficiëntiewinst zal betekenen, en er komt een betere inzet van materiaal, manschappen en middelen.

Comment ce montant de 32 millions d'euros sera-t-il ventilé? En fait, 23 millions seront affectés aux prêts-zones, ce qui constitue 70 % du montant total. Une clef de répartition objective sera appliquée pour répartir l'argent entre les 32 zones sur la base des critères suivants: la superficie, le nombre d'habitants, le revenu cadastral, le revenu imposable et les risques. Ce montant de 23 millions sera également consacré au travail sur mesure. Les zones détermineront de concert avec le fédéral leurs propres priorités: le matériel, le recrutement, le statut, le barème, l'infrastructure et la formation.

Sur 32 millions d'euros, 6 millions seront consacrés à la formation, à savoir 20 % du montant global, via les écoles du feu, pour les formations spécialisées (le backdraft, le flashover, les plongeurs, etc.), pour les frais de fonctionnement, les frais d'infrastructure des écoles, la formation des officiers et la cinquième année sécurité intégrale; 2,8 millions seront affectés au recrutement et à la logistique, soit 10 % du montant total (campagne de recrutement, informatique, software, logiciel d'analyse des risques).

Les fédérations de pompiers sont associées au travail depuis le début du projet de réforme de la sécurité civile. Elles ont ainsi participé à divers groupes de travail thématique, dès le vote de la loi de réforme du 15 mai 2007. Il va de soi qu'elles seront également étroitement associées dans la suite des travaux. Je les recevrai d'ailleurs personnellement ce vendredi après-midi.

En ce qui concerne la question des services de secours de Bruxelles, ils fonctionnent déjà opérationnellement comme une zone de secours à la suite d'une globalisation, d'une mutualisation et d'une coordination des moyens à une échelle supra-locale.

Le SIAMU est un organisme para-régional. Il a donc dû être partiellement exclu de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile. Seule une liste limitative de dispositions lui est applicable. En particulier, le système des dotations ne s'applique pas à Bruxelles. Le mode de financement de Bruxelles fait l'objet d'un accord s'inscrivant dans la mise en œuvre de l'article 70 de la loi du 15 mai 2007. Toutefois, le SIAMU a toujours reçu des subsides en matière de formation. Il continuera, dès lors, à bénéficier des nouveaux moyens dégagés dans le cadre du contrôle budgétaire dans ce domaine.

Wat nu de politie betreft, ligt de essentie bij capaciteit en veiligheid. Dat zijn de twee sleutelwoorden. Ik begin met de capaciteit, de personeelseffectieven. Ik heb extra kredieten gekregen om 300 vervangingen bij de federale politie dit jaar wel door te voeren. Dat gebeurt via overplaatsing van 100 militairen naar het operationeel kader van de federale politie, op grond van het akkoord dat we al hadden gesloten met Defensie. Zij zullen de eerste jaren prioritair ingezet worden bij de DirCo van Brussel. Hiermee slaan we dus in feite twee vliegen in een klap, want het biedt ook een oplossing voor de capaciteitsproblematiek in Brussel. Gedurende vijf jaar wordt de weddelast van die militairen verdeeld over Defensie en de federale politie volgens de tweederde-eenderdeverhouding, die ook voor andere departementen wordt toegepast.

En outre, 200 emplois seront également affectés en 2010 via la procédure classique de mobilité et éventuellement via un recrutement externe subséquent.

En ce qui concerne la police locale, une décision politique permettra de consacrer une enveloppe de 7,7 millions d'euros en vue d'un recrutement dans les zones en grand déficit de personnel. Les modalités concrètes d'attribution doivent encore être déterminées mais l'essentiel, c'est que nous voulons accroître la sécurité en augmentant les effectifs là où c'est vraiment nécessaire.

S'il est vrai que, dans ce cadre, une attention particulière sera donnée notamment aux zones bruxelloises, d'autres zones pourront également bénéficier de cet appui fédéral. Nous ferons

l'inventaire et l'analyse des besoins les plus pressants pour présenter au gouvernement une clé de répartition. On parle effectivement de 175 effectifs équivalent *full-time*, ce qui constitue un chiffre indicatif. C'est ce que l'enveloppe réservée permettra de réaliser au tarif de la circulaire GPI 39nonies.

Ceci dit, les modalités d'octroi doivent encore être fixées et on ne connaîtra la capacité définitive de répartition qu'à la fin de l'exercice.

Daarnaast stip ik aan dat er nog een ander gevolg is voor de politiecapaciteit, nu er met de begrotingscontrole ook tegemoet wordt gekomen aan de vraag van de minister van Justitie over de aanvulling van het veiligheidskorps. De overbrenging van gevangenen heeft inderdaad ook een impact op de politiecapaciteit. Ik ben er dan ook zeer over verheugd dat aan de vraag van de minister van Justitie tijdens de budgetcontrole ook werd voldaan.

Met betrekking tot de veiligheid van het personeel, is er, naast de capaciteitsuitbreiding, die uiteraard bijdraagt tot betere en veiligere werkomstandigheden, de toekenning van extra werkingsmiddelen voor kogelwerende vesten. De nieuwigheid is dat elke aspirant zal worden uitgerust met een geïndividualiseerde kogelvrije vest. Dat impliceert extra werkkosten van bijna 1 miljoen euro.

Daarnaast zijn er de drie bekende wettelijke initiatieven: de strafverzwaring bij geweld op politie, de strengere bestraffing van het tonen en het gebruiken van zware wapens, een wetgevend initiatief waarmee de minister van Justitie bezig is, en een uitbreiding van de rechtshulp voor politiepersoneel in nood. Ik verheug mij over al die initiatieven en over de concrete resultaten bij de budgetcontrole. Zoals gezegd, veiligheid en capaciteitsuitbreiding staan centraal bij de oefening.

09.06 Jacqueline Galant (MR): Monsieur le président, madame la ministre, d'abord, pour la sécurité civile, je répète que nous nous réjouissons des efforts réalisés, particulièrement par le fait de prendre en compte l'aspect particulier de chaque zone et non de généraliser.

Il est positif également d'associer les fédérations des pompiers, réellement demandeuses de participer aux travaux. Je me réjouis que vous les rencontriez déjà vendredi après-midi.

La seule espérance que je formulerais pour la sécurité civile, c'est que les efforts seront récurrents. Nous sommes en avril et les 32 millions suffiront pour réaliser ce qui doit être fait cette année. Il faut retrouver les mêmes efforts chaque année afin de faire aboutir concrètement cette réforme attendue par l'ensemble des hommes du terrain.

Pour ce qui concerne la police, l'augmentation du nombre d'agents dans certaines zones est une excellente nouvelle. La question demeure celle de leur financement: il faudra que des efforts émanent du fédéral vers les zones de police. Bien sûr, il est trop tôt pour savoir comment agir, mais il conviendrait de regarder du côté du Fonds des amendes de circulation routière. Certaines zones utilisent ce montant pour acheter parfois des Porsche Cayenne; il ne me semble pas nécessaire de rouler en Porsche dans certaines zones, mais plutôt s'efforcer d'engager des hommes supplémentaires pour le terrain.

Vous avez également dit que des policiers doivent venir en renfort lors de grèves dans les prisons. Il faudra revenir à la proposition de mettre en place un service minimum dans les prisons, ce qui produira pas mal de réticences. Pourtant, à mon sens, ce débat devra être rouvert au cours de cette législature.

Je voudrais saluer les efforts produits en matière d'équipement, notamment les vestes spéciales dont vous allez doter chaque aspirant engagé au sein de la police.

Madame la ministre, je voudrais féliciter votre acharnement dans ce débat et ce contrôle budgétaire. J'espère vraiment que nous avancerons et que tous ces efforts seront récurrents dans les années à venir.

09.07 Zoé Genot (Ecolo-Groen!): Madame la ministre, je voudrais revenir sur cette question des services du feu bruxellois. Tout d'abord, s'agissant de la méthode, votre refus du dialogue et votre absence de réponse au ministre-président et au secrétaire d'État bruxellois sont inacceptables. Vous dites consulter les pompiers, mais vous ne discutez qu'avec ceux de Flandre et de Wallonie! Vos

interlocuteurs bruxellois n'ont pas été associés au groupe de travail relatif au suivi, dans lequel les deux autres fédérations sont représentées. C'est scandaleux!

Sur le plan des résultats, 32 millions d'euros sont prévus, et vous nous dites qu'il n'y aura pas un euro pour Bruxelles, qui dispose pourtant du plus grand service d'incendie du pays.

09.08 **Annemie Turtelboom**, ministre: Je n'ai pas dit cela! Vous n'avez pas écouté!

09.09 **Zoé Genot** (Ecolo-Groen!): J'ai bien écouté! Vous avez déclaré que, comme Bruxelles était financée différemment, elle ne devait pas être concernée par la clé de répartition objective. Si ce n'est pas ce que vous avez dit, je m'interromps avec plaisir pour que vous puissiez préciser dans quelle proportion Bruxelles est concernée par cette enveloppe. Si vous ne répondez pas, cela signifie que j'ai bien compris vos propos.

Le **président**: Pour respecter un minimum de forme, je vous conseille de rester calme, madame Genot. Il est très mauvais pour l'estomac de s'énerver ainsi. Nous avons l'habitude ici de participer à des réunions conviviales. Ne venez pas casser l'ambiance!

09.10 **Zoé Genot** (Ecolo-Groen!): Monsieur le président, elle l'est déjà!

Le **président**: C'est encore moi qui dirige les débats. Ce n'est pas une partie de ping-pong. Madame la ministre, avez-vous dit que les services d'incendie bruxellois ne recevraient rien?

09.11 **Annemie Turtelboom**, ministre: Monsieur le président, j'ai rencontré les pompiers bruxellois la semaine dernière.

09.12 **Zoé Genot** (Ecolo-Groen!): Pourquoi ne sont-ils pas associés à la consultation?

09.13 **Annemie Turtelboom**, ministre: Peut-être ne vous en ont-ils pas parlé.

09.14 **Zoé Genot** (Ecolo-Groen!): Mais si! Nous savons que vous les avez rencontrés, mais ils ne sont pas associés à la consultation.

09.15 **Annemie Turtelboom**, ministre: Si vous le voulez, je peux vous donner une copie de mon agenda!

09.16 **Zoé Genot** (Ecolo-Groen!): Madame la ministre, ne jouez pas sur les mots! Vous ne les avez pas associés à la consultation globale; vous les avez rencontrés individuellement. Les pompiers bruxellois s'en plaignent eux-mêmes!

Le **président**: Si cela ne vous dérange pas, madame Genot, pouvons-nous donner la possibilité à Mme la ministre de répondre? Puis, vous répliquerez.

09.17 **Annemie Turtelboom**, ministre: Monsieur le président, j'ai dit dans ma réponse que l'argent que nous avons obtenu sert à appliquer la loi votée en 2007. J'ai ajouté que les services d'incendie bruxellois étaient déjà organisés d'une autre manière depuis les années 70 – après l'incendie de l'Innovation, si mes souvenirs sont bons.

J'ai simplement dit qu'ils étaient exclus du champ d'application de la loi de 2007. S'il y a des demandes émanant du gouvernement bruxellois, je suis prête à les entendre.

J'ai reçu récemment les fédérations, les syndicats ainsi que les représentants bruxellois. On ne peut dès lors pas dire qu'il n'y a pas de concertation!

Il ne faut pas me faire dire ce que je n'ai pas dit. J'ai simplement dit que la loi de 2007 ne concernait pas les services bruxellois.

09.18 **Zoé Genot** (Ecolo-Groen!): Madame la ministre, les Bruxellois paient des impôts, comme les autres, et il est totalement scandaleux de les ignorer à ce point, alors que les services d'incendie de Bruxelles rendent de nombreux services aux deux autres Régions.

Vous parlez de service plus performant, plus efficace et plus rapide mais ce n'est que pour une partie de la population!

09.19 **André Frédéric** (PS): Madame la ministre, je vous remercie pour les éléments très concrets que vous avez formulés.

Nous sommes conscients du fait que, malgré l'effort consenti, il reste des moyens budgétaires pour assumer l'ensemble de la réforme. Ce montant est intéressant mais il n'est pas suffisant pour aller jusqu'au bout. Sachez que nous vous soutiendrons afin d'y arriver lors du prochain contrôle budgétaire voire lors du budget 2011.

J'ai déposé une proposition de loi visant à la participation des assurances incendie dans le financement des services d'incendie. Peut-être que d'autres partis pourraient soutenir cette proposition? J'ai entendu certains collègues prendre position sur ce sujet. Il serait utile de porter cette proposition à l'ordre du jour de nos travaux afin de compléter ce refinancement.

09.20 **Roland Defreyne** (Open Vld): Mevrouw de minister, in tegenstelling tot collega Genot zou ik bijna durven te zeggen dat u eigenlijk te veel doet voor Brussel, zeker wanneer men naar de politie kijkt. Op dat vlak wordt er heel veel gedaan. Dat is ook belangrijk, want Brussel is een hot item inzake veiligheid. Zo worden de 300 vervangingen door militairen gestationeerd bij de dirco, wat zeker een goede oplossing zal zijn voor Brussel. Desalniettemin hoop ik toch ook – u hebt het zelf gezegd – dat u bij de verdeelsleutel niet alleen rekening zult houden met de behoeften van Brussel, want ook andere grote zones hebben personeelsbehoeften. Zij moeten evenzeer in aanmerking worden genomen bij de verdeling van de beschikbare manschappen.